BRUCE CLARKE ET LE JARDIN DE LA MÉMOIRE

Le Rwanda, il l'a connu à Paris, où il réside, en luttant contre l'apartheid avec des amis rwandais en exil. Puis, dès 1990, le peintre anglais d'origine sud-africaine suit de près la guerre dans ce pays, avant d'être ébranlé par le choc du génocide. En septembre 1994, à la demande de ses amis, il se rend au Rwanda et est confronté à l'horreur. Que pouvait-il faire, en tant qu'artiste et citoyen, pour apporter un peu de solidarité à ce peuple meurtri ? Depuis, l'idée du *Jardin de la mémoire,* « sculpture » mémorial sur le génocide rwandais, a éclos doucement dans son cœur. Et c'est presque naturellement que ce projet, longuement mûri, s'est intégré à Fest'Africa 2000. Un événement qui verra, le 5 juin, la pose de la première pierre du *Jardin de la mémoire* à Nyanza (Kicukiro).

Le projet, qui a séduit la société civile et les autorités, dépasse la seule production d'artiste. « Il ne s'agit pas seulement de créer un travail artistique, mais d'engager un processus de remémoration en faisant participer les rescapés, mais aussi les coupables demandant pardon, à la construction du *Jardin.* De contribuer à extérioriser la douleur de tout un peuple pour entamer un vrai deuil et un travail de guérison », explique Bruce Clarke.

Chaque personne le désirant construit ainsi, à sa façon, *le Jardin de la mémoire*, qui rend hommage à l'ensemble des victimes. Un parent, un proche, un voisin posera une pierre, marquée d'un signe distinctif d'un disparu (un nom ou toute autre marque) dans le *Jardin,* selon un dessin géométrique préétabli. L'ensemble sera composé d'un million de pierres, chiffre symbolique des victimes, qui pourra évidemment être outrepassé ou pas tout à fait atteint. Se souvenir des individus tout en ayant à l'esprit la dimension de génocide, voilà ce qu'a souhaité Bruce Clarke. Pour autant, *le Jardin,* qui sera l'un des plus vastes créations mémorielles collectives des temps modernes, n'a rien d'un cimetière : « C'est avant tout l'œuvre des vivants pour la reconstruction et la réconciliation, précise-t-il. Il sera, par la suite, un lieu où l'on pourra se recueillir, se promener, réfléchir. »

Après la pose symbolique de la première pierre, les associations de la société civile partenaires du projet, Pro-femmes et Ibuka, sensibiliseront toutes les communes au *Jardin.* Et une logistique sera mise en place pour acheminer sur le terrain, mis à la disposition par les autorités, les pierres et ceux qui n'auront aucun moyen de transport pour y parvenir. Si tous les financements sont réunis, le projet, qui a l'aval de l'Unesco, pourrait vraiment démarrer dans six mois. Et être prêt, en grande partie, pour le 7 avril 2001, septième anniversaire du début du génocide.

C. M.

***Se souvenir des victimes tout en ayant à l'esprit la dimension de génocide, tel est l'esprit du* Jardin de la mémoire.**

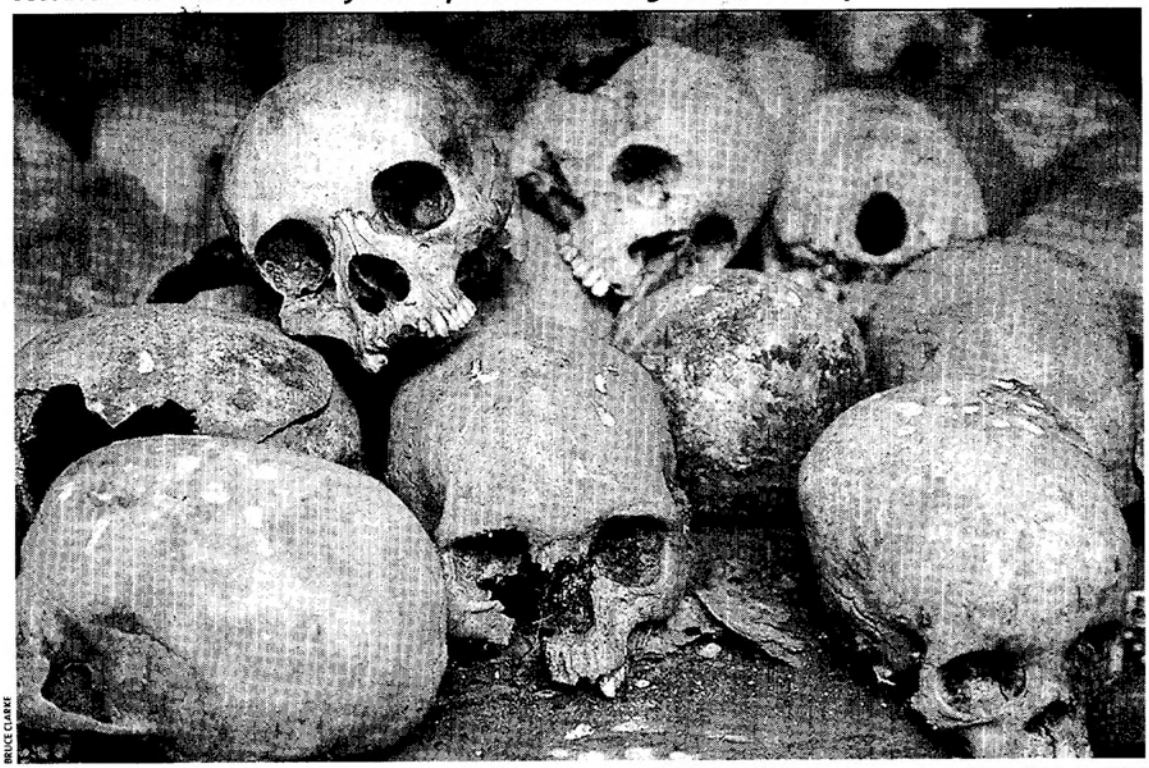

BRUCE CLARKE

L'Humanité hébdo, 3/6/2000